

## La poussière commence à retomber dans l'industrie de la construction

La question : Enquête *publique ou pas?* ne fait plus partie des sujets du jour privilégiés par les médias. Les accusations sont maintenant choses du passé et les entrepreneurs sont retournés sur les chantiers avec l'arrivée du printemps, mais tout est encore à faire et rien n'a été réglé !

Malgré le calme apparent, les choses semblent vouloir avancer. Le 18 mai 2011- la ministre du Travail, Mme Lise Thériault, annonce qu'elle a convié une quarantaine d'associations à des consultations pour alimenter la réflexion en vue d'une mise à jour de la réglementation du secteur de la construction.

« Je souhaite sincèrement que nous arrivions à des consensus et à des compromis quant aux principaux enjeux qui sont sur la table, ce qui mènera à des propositions de modifications législatives dès l'automne pour améliorer les pratiques de l'industrie et moderniser son encadrement », a conclu la ministre du Travail

Les consultations portent sur les enjeux suivants :

- l'amélioration de la gouvernance de la CCQ;
- l'encadrement du placement de la main-d'œuvre;
- le système de votation et le régime de négociation des conventions collectives;
- la transparence et la reddition de comptes;
- les mécanismes de révision de la juridiction des métiers;
- le régime de qualification de la main-d'œuvre.

M. Denis Brisebois, directeur général et notre nouvelle directrice générale adjointe Mme Stéphanie Bérard ont rédigé un document-réponses tel que demandé par le Ministère. Nous y avons également joint notre mémoire déposé en 2009 « Enquête publique ou pas? » qui nous aimons à le penser fut précurseur des démarches gouvernementales actuelles.

Les enjeux sont importants pour notre industrie et pour tous les corps de métiers spécialisés. Il y a vent de regroupement par famille de métiers? Et si cette hypothèse était retenue, quelles en seraient les conséquences pour notre métier?

Selon les dires de la ministre Thériault, il est important d'associer à cette démarche des personnes reconnues pour leurs compétences et leur expérience. Nous serons donc présents pour faire valoir la position des entrepreneurs en maçonnerie.

L'AEMQ continuera de vous informer des développements dans le dossier.  
Bonne Lecture,

Notre document-réponses ainsi que notre mémoire sont disponibles sur notre site Internet [www.aemq.com](http://www.aemq.com). N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou réflexions sur ce sujet.



**Tournoi de golf AEMQ**  
**18<sup>e</sup> Édition 2011**  
16 août 2011  
Club de golf « La Madeleine »

# Les activités de l'AEMQ en bref

## CONGRÈS ANNUEL

Le **CONGRÈS ANNUEL 2011** a rassemblé plus de 165 convives durant le week-end du 18, 19 et 20 mars dernier à l'Estrimont Suites & Spa Orford. Les invités ont pu profiter du spa extérieur, des activités organisées par l'AEMQ et des pentes de skis du Mont Orford. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires et nos exposants qui ont été nombreux encore cette année. Dave Richer, humoriste a ravi tous les spectateurs lors de la soirée de la maçonnerie, clôturant ainsi d'une façon admirable ce séjour.

## TOURNOI DE GOLF

280 golfeurs se sont donné rendez-vous l'an dernier lors du **TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE L'AEMQ** édition 2010. L'année 2011 s'annonce tout autant achalandée, les partenaires et les golfeurs répondent en grand nombre à notre invitation.

L'ambiance amicale et festive de cette journée est une belle porte d'entrée pour tous ceux qui désirent rencontrer les gens de l'industrie de la maçonnerie et les membres de l'Association. Plusieurs prix de présence et un voyage d'une valeur de 2 000 \$ (destination de votre choix) sont à gagner. Une chance sur 300, c'est mieux que la loto.

**Vous êtes tous invités !  
L'essayer, c'est l'adopter !  
Venez et vous verrez bien !**





**DE TOUS POUR VOS TRAVAUX**



**Échafauds**



**Scies de maçonnerie**



**Mélangeurs à mortier**



**Monte-charge**

**www.equip-mathieu.com - 1 800 567-0981**

# Les consommateurs sont de plus en plus aguerris

Par Denis Brisebois  
Directeur général



Avec la venue de l'informatique, les consommateurs ont un véhicule de vérification et de validation d'information sans limites.

Répondant technique pour plusieurs professionnels et entrepreneurs, l'AEMQ est devenue par la force des choses la référence des consommateurs. Nous recevons des appels de toutes les régions du Québec et même parfois de la France et du reste du Canada. Notre site Internet aide grandement à la diffusion des informations de l'industrie

De plus, depuis l'automne 2010, l'AEMQ donne de la formation aux inspecteurs en bâtiment professionnels de l'inspection pré-achat. Bien d'autres informations sont éditées sur notre site Internet et beaucoup d'autres viendront s'ajouter. Le consommateur n'est plus dupe et ce n'est que pour le mieux et nos spécialistes de la supercherie ne s'en porteront que plus mal.

## RÈGLES DE RÉFECTION DE MAÇONNERIE

Doit-on défaire et refaire le parement ou le rafistoler? Ce genre de question est régulièrement posée par les consommateurs. Ils nous consultent aussi lorsque les renseignements donnés d'un entrepreneur à l'autre sont très différents.

Règle générale, un bâtiment en maçonnerie avec un arrière mur de bois pièce sur pièce a une durée de vie de 100 ans et pour un massif de maçonnerie la durée de vie est de 250 à 400 ans. Si l'on doit effectuer des réparations sur l'enveloppe extérieure du

bâtiment avant ces termes, une question se pose. Pourquoi?

Dans la plupart des cas, le problème est lié directement à l'entretien du bâtiment, aux mouvements de sol ou aux changements des paramètres initiaux du bâtiment dans sa gestion de chauffage et de climatisation.

Il y a aussi le phénomène du manque d'informations sur les méthodes d'entretien d'un bâtiment. À titre d'exemple, la MIUF (mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF) servant à mieux isoler les cavités difficiles d'accès des murs des habitations) qui en réalité est venue diminuer la durée de vie des enveloppes extérieures. Elle a provoqué un vice de construction en remplissant la cavité du mur et y créant ainsi de la moisissure. Cela a généré des coûts énergétiques du bâtiment, l'éclatement des briques et bien d'autres problèmes.

Comme on peut le constater, il y a plusieurs facteurs qui viennent influencer la détérioration prématurée d'un bâtiment et je n'ai énuméré que quelques-uns d'entre eux. Chaque bâtiment a son histoire et ses causes.

Voici donc quelques informations de base pour un parement peinturé :

## BRIQUE PEINTURÉE

« *Ma peinture respire* » Cette information a été transmise aux consommateurs à tort. Elle a provoqué ce que j'aime à nommer « la phase République dominicaine », très colorée. Les consommateurs ont vu dans cette approche une méthode peu coûteuse à appliquer eux-mêmes, pour redonner de l'étanchéité à leur bâtiment.

**mp2b**  
assurance • cautionnement

**Votre partenaire pour vos besoins en assurance et cautionnement!**

T : 450 668.5555 ■ [www.mp2b.ca](http://www.mp2b.ca)

**Lombard Canada**

**NOUS OFFRONS DES SOLUTIONS D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'AEMQ**

L'EXPERTISE DE MP2B, VOUS ASSURE D'OBTENIR LES MEILLEURES CONDITIONS, PROPRE À VOTRE ENTREPRISE.

1600, boulevard Saint-Martin Est, tour A, bureau 110, Laval (Québec) H7G 4R8 Tél. : 514 668.5555 Sans frais : 1 888 304.5555

# Les consommateurs sont de plus en plus aguerris

Suite de la page 3



Est-ce qu'un mur peut respirer et être étanche à la fois? Non et en maçonnerie, c'est l'un ou l'autre. Ce qui rend un parement de briques étanche à l'eau, c'est lorsqu'il est plein d'eau. Puisqu'il n'y a plus de place pour l'eau à l'intérieur de la brique, l'eau ne peut donc plus y pénétrer. Comme j'ai déjà expliqué dans l'une de nos Infos techniques sur l'efflorescence et la migration (L'efflorescence nous parle! <sup>1</sup>) « **de l'eau dans un parement, c'est très important** ». Lorsqu'il est rempli d'eau, celle-ci va s'évacuer par capillarité vers le bas, s'assécher par les vents ou par l'effet radiant du soleil. De plus, l'élément de maçonnerie va absorber l'humidité transmise du bâtiment intérieur ou de la fondation et l'éliminer également.

Lorsque le soleil ou la chaleur ambiante augmentera en température le parement de brique, l'humidité contenue dans la brique peinte ne pourra sortir vers l'extérieur pour les mêmes raisons que la peinture empêche l'eau d'y pénétrer.



En période d'automne, hiver ou hiver/printemps lorsque les températures de jour sont au-dessus de zéro degré et la nuit sous le point de congélation, qu'advient-il de cette humidité accumulée dans l'élément de maçonnerie? C'est comme si on mettait une bouteille pleine d'eau au congélateur. On observera un éclatement comme des mille-feuilles à la surface des briques et des joints de mortier vont s'évider. Comme l'humidité comprise dans le parement ne peut s'évaporer étant scellée dans le mur par la peinture ou l'imperméabilisant, elle augmentera en volume et lorsqu'elle gèlera elle provoquera une microfissuration dans les joints.



<sup>1</sup> Référence site Internet de l'AEMQ : [www.aemq.com/infostechniques/infosTechniques\\_1977\\_fr/](http://www.aemq.com/infostechniques/infosTechniques_1977_fr/)

# Les consommateurs sont de plus en plus aguerris

Suite de la page 4

## QUE PEUT-ON FAIRE?

Malheureusement, le processus est irréversible. Le parement doit être remplacé dans son ensemble. Plusieurs tenteront de proposer des solutions de rechange telles que

le décapage : on ne peut pas décaper une brique, car en retirant la peinture à l'aide de produits on retire aussi la patine de surface ce qui rend la brique à nu très poreuse lui offrant une très grande capacité d'absorption d'eau qu'elle ne pourra pas gérer. On endommage aussi la brique avec la technique du jet de sable.



Réinstaller la même brique en l'inversant ne peut pas non plus être une solution, car les éléments ont déjà commencé à subir les effets du gel et de plus la peinture se retrouve à l'intérieur du vide de mur. L'eau va s'accumuler par capillarité au travers des joints de mortier, et là, l'humidité ne peut ressortir. On se retrouve alors avec le même phénomène en plus d'augmenter l'humidité dans le bâtiment.

Toutes tentatives pour vouloir sauver les éléments de maçonnerie seront vaines, car en plus on provoquerait un vice de construction.

Le code national du bâtiment – CNB, l'article 4.3.2 indique que les bâtiments doivent être conformes à la norme S-304 Calcul des ouvrages en maçonnerie.

Norme S304-Calcul des ouvrages en maçonnerie : les articles 3.4.1 de cette norme mentionne que les matériaux doivent être conformes à la norme A-371 et au point 3.4.2 que si les matériaux sont différents de cette norme, ils doivent satisfaire les exigences de fabrication d'aujourd'hui qui est appuyée par l'article 4.11.2.

En terme clair, la brique réutilisée doit se conformer aux exigences d'aujourd'hui et doit être approuvée par des échantillonnages en laboratoire.

Le point 2 de l'article 12.5 de la A-371 Maçonnerie des bâtiments résume bien les conséquences d'une imperméabilisation ou de peinture « *le déplacement de la vapeur à travers un revêtement devrait être pris en compte, car il est possible que l'humidité soit emprisonnée et entraîne la détérioration de la maçonnerie par l'action du gel-dégel ou efflorescence.* »

En résumé, peindre la brique pour rendre à nouveau étanche un mur n'est pas une solution souhaitable à court, moyen ni à long terme. Elle n'est pas à considérer même pour une solution temporaire puisqu'elle contribue à la détérioration prématurée du bâtiment intérieur tout en provoquant un vice de construction.

**La brique peinte: dites non à cette solution !**

# Une formation à votre mesure

## Tout d'abord, pourquoi l'appellation « maçonnerie alternative »? Ce nom décrit bien ses spécificités.

- Elle s'installe lorsqu'il n'y a aucune possibilité d'installation de maçonnerie standard;
- elle peut remplacer tout revêtement installé sur fourrure;
- lorsqu'on recherche une apparence esthétique particulière dans la couleur et les formes architecturales qui sont difficiles à atteindre avec la maçonnerie standard.

## Ce produit est une alternative à la maçonnerie standard lorsqu'on désire conserver l'apparence noble de la maçonnerie.

La formation F7 « Maçonnerie Alternative (pierres collées) » est un programme de perfectionnement. Elle n'enseigne pas les techniques rudimentaires d'installation de maçonnerie telles que le jaugeage, les alignements, les techniques de pose d'éléments par leurs formes et dimensions, mais elle inculquera les techniques particulières d'installation de la maçonnerie alternative. Elle vise les entrepreneurs et administrateurs, représentants, fabricants et distributeurs.

<b>Ce programme contient plusieurs modules dont entre autres :</b>	<b>Son contenu traitera de :</b>
Module b – préparation de l'arrière mur Module c – assembler et monter les placages d'installation Module d – préparation de l'installation Module e – installation des composantes Module f – jointoiement Module g – nettoyage Module i – travaux conditions d'hiver Module j – informations utiles	<ul style="list-style-type: none"><li>• les différentes normes qui régissent la fabrication de matériaux et la mise en place dans un ouvrage de maçonnerie alternative;</li><li>• descriptif de la préparation des arrières murs;</li><li>• descriptif des techniques d'ancrage des éléments;</li><li>• technique de finition aux périphéries;</li><li>• les mortiers utilisés et les additifs.</li></ul>

## Les formations sont offertes depuis l'automne et les réactions sont positives. Les commentaires sont unanimes :

- « L'expérience et connaissances des formateurs. Bonne connaissance de chantier. Bon vécu! »
- « Interactions et expériences vécues par tout le monde sur des chantiers »
- « Détails plus techniques relatifs au Code du bâtiment »
- « Aspect pratico-pratique versus les normes »
- « Constater que je ne savais pas tout. Très heureux d'avoir été présent »

Lors des formations données à l'automne dernier, les participants ont pu trouver des réponses à plusieurs de leurs questions, telles que :

- Quels types de colle doit-on utiliser?
- Quel sont les caractéristiques à considérer?
- Installe-t-on sur un treillis métallique ou un panneau béton? Chose certaine on ne les installe pas l'un sur l'autre.

On vous attend lors de nos prochaines formations d'automne. [Tous les détails sur le site Internet www.aemq.com](http://www.aemq.com)



301, des Ateliers  
Lavaltrie, QC J5T 3R3  
service@remorquageexpress.ca

Téléphone : 450 586-3084  
Sans frais : 1 800 586-3084  
Télécopieur : 450 586-9663

# Nouveaux membres

Depuis la parution février 2011 du journal La voie du Maçon plusieurs entrepreneurs et intervenants du métier ont adhéré à notre Association pour nous aider à promouvoir, protéger et améliorer notre métier. Nous voulons souhaiter la bienvenue à ces entreprises des différentes régions du Québec.

## NOUVEAUX MEMBRES CORPORATIFS

MAÇONNERIE CARDINAL 2010 INC.	LAVAL
P-L LEGRIS MAÇONNERIE	LANAUDIÈRES
L.M. MAÇONNERIE (6179720 CANADA INC.)	OUTAOUAIS

## NOUVEAUX MEMBRES AFFILIÉS

LES ÉQUIPEMENTS DE LAVAGE DE LA CAPITALE INC.	QUÉBEC
LES BLOCS DE CIMENT MIRABEL INC.	LAURENTIDES
CISOLIFT DISTRIBUTION INC.	CENTRE QUÉBEC



**AQEM**  
L'ASSOCIATION  
DES ENTREPRENEURS EN  
MAÇONNERIE DU QUÉBEC  
Tél. : 514 645-1113

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
A DÉBUTÉ PAR LA MAÇONNERIE**



# UN BEL OUTIL

## www.aemq.com

Vous cherchez... des informations sur la maçonnerie ?  
sur l'AEMQ ? Ou sur ce que nous pouvons faire pour vous ?

- Vous pouvez consulter la liste de nos membres.
- Visiter et découvrir des sujets et des informations techniques concernant la maçonnerie, l'industrie et l'Association.
- De plus, nous offrons la possibilité, pour les membres, d'insérer un lien vers leur site internet ou page web.

(voir les conditions qui s'appliquent sur [www.aemq.com](http://www.aemq.com))



### JE SOUTIENS MON INDUSTRIE

Parce que :

- ✓ J'ai besoin de formation d'appoint spécifique à mon métier
- ✓ J'ai besoin d'information et de soutien technique
- ✓ J'ai besoin d'information et de conseils légaux
- ✓ J'ai besoin d'actualiser mes connaissances sur les nouveautés
- ✓ J'ai besoin d'appui en chantier
- ✓ J'ai besoin de promotion pour augmenter notre part de marché
- ✓ J'ai besoin d'une bonne mutuelle de prévention
- ✓ J'ai besoin d'une voix forte et unique pour s'adresser à toutes les instances
- ✓ J'ai surtout besoin de me faire entendre

**C'est mon association qui me procure tout cela!**

Devez membre de l'AEMQ !  
Pour une industrie forte et respectée

Moi, je la soutiens  
pour ces raisons et plus encore !  
**ET VOUS ?**



100 % postconsommation